

notre **MISSION**

Créer ensemble de nouveaux équilibres



notre
MANIFESTE

Le droit est pour nous un outil de performance et de progrès pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain,

La volonté d'innover et d'être créatifs nous anime dans chaque projet,

Le collectif et la diversité font notre force,

L'engagement pour une société durable et équitable guide nos actions,

L'indépendance, l'ouverture et l'audace de nous réinventer sont au cœur de notre stratégie,

Ensemble, créons de nouveaux équilibres !



L'engagement, c'est un état d'esprit. S'engager, c'est s'impliquer dans son métier et son entreprise. Nous sommes persuadés qu'un engagement fort au sein de nos équipes et envers nos clients est vecteur de confiance et rend les relations de travail plus efficaces.

nos
VALEURS



Au quotidien :

- > nous nous impliquons dans nos missions et veillons à l'excellence de notre travail
- > nous sommes réactifs, professionnels et respectons les délais
- > nous cherchons des solutions pratiques adaptées aux attentes
- > nous nous efforçons de nous dépasser tout en restant réalistes
- > nous sommes disponibles et solidaires, chacun en fonction de nos compétences
- > nous nous investissons dans la vie du cabinet
- > nous nous engageons dans des actions de bénévolat qui nous sont chères.

L'ouverture, c'est embrasser la complexité d'un monde en mutation. C'est un gage d'adaptation et d'innovation. Être curieux, à l'écoute des autres et de l'évolution de notre environnement, nous permet de prendre de la hauteur et de favoriser les initiatives nouvelles.



Au quotidien :

- > nous sommes attentifs et ouverts aux évolutions des métiers de nos clients, du marché et à l'interprofessionnalité
- > nous sommes créatifs et osons être précurseurs dans nos domaines de compétence
- > nous intégrons les outils de travail de demain
- > nous nous nourrissons des différences culturelles et générationnelles
- > nous portons attention au travail des autres équipes
- > nous adhérons aux nouveaux modes de travail pour davantage de flexibilité et mobilité.



Le collectif, c'est un ensemble cohérent d'individus. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer, des objectifs à réaliser, pour porter et accomplir ensemble nos multiples projets. L'intérêt collectif prime sur l'intérêt individuel.

Au quotidien :

- > nous privilégions une approche collaborative pour réaliser une prestation de qualité
- > nous partageons nos connaissances et notre savoir-faire, en apprentissage constant
- > nous développons l'esprit d'équipe et la convivialité
- > nous partageons nos difficultés et réussites
- > nous nous épaulons dans notre travail
- > nous avons à cœur d'améliorer la qualité de vie au travail.



LPA-CGR avocats